



Ouagadougou, Burkina Faso, 5-7 Novembre 2013

## Note d'orientation sur l'élevage avec un focus sur le pastoralisme

L'élevage pastoral joue un rôle majeur dans les économies des pays d'Afrique de l'Ouest en général et en particulier dans les pays du Sahel où il participe largement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté. Ce secteur contribue pour près de 25% du produit intérieur brut (PIB) des pays comme le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. L'élevage constitue une source d'emplois pour une large partie de la population malgré les sécheresses répétées.

Au Sahel, la principale menace à l'environnement est la désertification, dont les déterminants sont multiples. Certains sont naturels comme la sécheresse, mais d'autres sont liés aux activités anthropiques (pression humaine et surpâturage). L'accroissement de la variabilité climatique apparu dans les années 1970 et la baisse des normales pluviométriques (1971-2000 par rapport à 1950-1980) ont entraîné des bouleversements de la couverture végétale et de l'érosion hydrique et éolienne. On note également que la pression sans cesse croissante des activités pastorales, agricoles et forestières (exploitation du bois) est devenue une cause déterminante de cette désertification.

Le suivi de la végétation herbacée comme ligneuse démontre que celle-ci, tout en étant très variable d'une année à une autre dans ses attributs quantitatifs (couvert, masse, densité) et qualitatifs (composition floristique, valeur fourragère), est aussi très résiliente. La pression des pâtures est reconnue comme une cause possible de la dynamique non équilibrée car les charges animales ne sont pas en adéquation avec les ressources fourragères disponibles. Les larges fluctuations temporelles des disponibilités fourragères en quantité et en qualité nécessitent la mise en place d'un système d'information et d'alerte précoce pastoral efficace et efficient.

La mise en œuvre d'un tel système d'information et d'alerte précoce permettra de suivre les fluctuations des potentialités pastorales (fourragères et hydriques), les mouvements de transhumance, l'évolution des prix des animaux, produits animaux et denrées alimentaires, les termes de l'échange sur les principaux marchés à bétail et ainsi pouvoir planifier des mesures conservatoires (anticipation, suivi et atténuation) adaptées pour le bétail, les pâtures et les populations pastorales en année déficitaire. La fiabilité des informations recueillies, en matière d'évaluation des potentialités pastorales et l'implication/participation des acteurs dans les prises de décision sont des conditions préalables et nécessaires au fonctionnement d'un système de suivi et de gestion des ressources pastorales.

Au cours des 30 dernières années, en plus des conditions climatiques, l'élevage pastoral a été considérablement affecté par une série de facteurs socio-économiques, législatifs et institutionnels qui conduisent à revoir les règles d'accès aux ressources en eau et pâturages et à élaborer des principes de gestion communautaire des ressources pastorales, fondées sur la négociation entre les utilisateurs, la réciprocité et la flexibilité des droits d'accès, des procédures de règlements de conflits entre usagers des mêmes ressources, l'intégration agriculture-élevage.

La déclaration de la Conférence régionale sur « *la problématique foncière et la décentralisation au Sahel* » tenue à Praia au Cap-Vert en 1994 affirmait que, « ***les systèmes de production pastoraux ne bénéficient d'aucune légitimité à travers les législations en vigueur ; sous la pression démographique les espaces réservés à la production agricole s'accroissent et marginalisent les activités pastorales ; le vide juridique et institutionnel accentue l'exclusion des éleveurs et la multiplication des conflits entre agriculteurs et pasteurs*** ».

Cette déclaration elle-même se fonde sur les résultats de nombreuses études et recherches portant sur l'élevage et le pastoralisme au Sahel et concluant à : (i) l'existence de nombreux préjugés sur le pastoralisme et défis auxquels les sociétés pastorales sont confrontées ; (ii) les difficultés de mise en application des textes législatifs et réglementaires régissant la transhumance ; (iii) l'absence d'information sur le rôle du pastoralisme dans la valorisation des milieux, la production économique et le développement social et culturel ; (iv) les difficultés des pratiques du pastoralisme dans l'espace sahélien liées aux conflits, les difficultés de passage aux frontières, l'instabilité politique dans les Etats et l'insécurité ; (v) la faible visibilité du pastoralisme dans les programmes de développement nationaux et régionaux.

Différentes propositions peuvent s'articuler autour des problématiques suivantes : (i) la mise en place de système(s) d'information sur le pastoralisme ; (ii) les expériences sur la mise en place de dispositif(s) d'information endogène et d'outils de gestion pour l'intégration entre l'agriculture et l'élevage ;(iii) les expériences de co-gestion de la transhumance transfrontalière et de mise en cohérence des textes liés au pastoralisme et portant sur l'eau, les pâturages, la mobilité, les conventions locales, etc. ;(v) les stratégies d'approvisionnement en aliments bétail, d'organisation des pasteurs et de structuration des filières animales ;(vi) la réhabilitation des pâturages et la conservation des pâturages liés aux parcours et aux routes d'exportation ; (vii) l'insécurité alimentaire et la résilience en milieu pastoral et agro-pastoral ; et (viii) la place du pastoralisme dans les politiques d'élevage au Sahel et en Afrique de l'ouest ; (ix) le pastoralisme et la commercialisation des animaux.